



Compte-rendu

Parc éolien Broughton s.e.c.

**Compte-rendu de la
séance d'information et
de consultation
publique du 4 février
2026**

Projet éolien Broughton



1. Objectif de la rencontre

Organisée par Parc éolien Broughton s.e.c. (le « Promoteur »), la séance d'information et de consultation publique qui s'est tenue le 4 février 2026 au sous-sol de l'église Saint-Pierre-de-Broughton dans le cadre du projet éolien Broughton (le « Projet ») était l'occasion pour les membres de la communauté locale d'échanger avec l'équipe de développement et d'intégration du Projet dans le milieu, de connaître les plus récentes mises à jour du Projet, les impacts potentiels et les mesures d'atténuation environnementale prévues, les retombées économiques dans la région et de recueillir les commentaires, préoccupations et suggestions des citoyens, propriétaires fonciers et autres parties prenantes du milieu d'accueil du Projet.

2. Participation

- Nombre estimé de participants : 192
- Citoyens résidents : 109
- Représentants municipaux : 11
- Propriétaires fonciers concernés : 70
- Représentants d'organismes locaux : 2

3. Documentation présentée

Les participants ont pu consulter les éléments suivants :

- Présentation du Promoteur et des partenaires du Projet
- Aperçu du Projet
- Cohabitation des usages sur le territoire
- Procédure d'évaluation et d'examen des impact sur l'environnement et dates clés
- Étude d'impact et composantes du milieu analysées
- Échéancier préliminaire du Projet
- Démarches d'information et de consultation
- Comité d'intégration
- Comité de liaison local
- Infrastructures du Projet
- Émissions sonores des éoliennes
- Construction d'un parc éolien
- Bénéfices à la communauté locale et comité de maximisation économique
- Coordonnées de la société en commandite du Projet
- Cartes géomatiques (localisation du Projet et emplacement préliminaire des éoliennes et du réseau collecteur, contraintes et topographie)
- Simulations visuelles des éoliennes selon divers points de vue connus dans la région.

Pour consulter les panneaux d'information présentés lors de la séance d'information et de consultation ou pour plus d'informations sur le Projet, vous pouvez visiter le site internet du [Parc éolien Broughton](#).

L'équipe de développement et d'intégration du Projet dans le milieu, composée de représentants du Promoteur, de spécialistes en environnement et géomatique ainsi que de représentants des relations avec le milieu, était disponible pour répondre aux questions des participants.

Le Connectif des sommets, une régie énergétique visant à représenter les communautés et à tirer des bénéfices concrets d'éventuels projets éoliens sur les territoires de la MRC des Appalaches, la MRC de L'Érable et la MRC de Lotbinière, était également présent durant l'événement afin de collaborer avec Parc éolien Broughton s.e.c. et d'assurer un encadrement de la démarche consultative, du respect des communautés visées dans l'aire du Projet et de maximiser les retombées locales et régionales.

5. Principaux commentaires recueillis

a) L'emplacement des éoliennes

Préoccupations exprimées :

- Distance entre les éoliennes et les habitations.

Réponse fournie :

- Les éoliennes projetées seront situées à une distance minimale de 700 mètres des résidences permanentes, en conformité avec la réglementation municipale en vigueur et les saines pratiques dans les projets éoliens. Dans la configuration optimisée du Projet, plusieurs éoliennes (13) sont situées à plus d'un kilomètre des habitations. Le tableau 6-37 du volume 1 de l'étude d'impact déposée pour le Projet et disponible sur le registre des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (« MELCCFP ») présente les distances minimales pour chaque éolienne.

b) Le bruit des éoliennes

Préoccupations exprimées :

- Niveau sonore des éoliennes et impacts potentiels sur la qualité de vie des citoyens locaux.

Réponses fournies :

- Une étude acoustique détaillée a été réalisée pour le Projet, en prenant en compte plusieurs paramètres rigoureux pour les simulations (ex. : éoliennes opérant à pleine capacité, habitations exposées au vent en tout temps et température et taux d'humidité).
- Le Projet est développé en respectant les normes applicables, dont le seuil d'acceptabilité du MELCCFP qui est de 40 décibels à une habitation.
- Des suivis sonores sont également prévus pendant l'exploitation du parc éolien, soit après 1 ans d'opération, 5 ans, 10 ans et 15 ans.

- Les émissions sonores anticipés des modèles d'éoliennes considérés sont similaires aux éoliennes qui sont déjà en opération dans le secteur (Ex : Parc éolien Mont Sainte-Marguerite) et la population locale peut témoigner des émissions sonores des éoliennes par rapport aux autres bruits environnants au quotidien.

c) Impacts sur le paysage

Préoccupations exprimées :

- Visibilité des éoliennes depuis certains secteurs résidentiels.
- Effets sur l'attrait touristique de la région.

Réponses fournies :

- Des simulations visuelles ont été produites pour illustrer l'intégration visuelle du Projet selon divers points de vue valorisés de la région. L'objectif de ces simulations est de représenter, le plus précisément et fidèlement possible, le positionnement, la géométrie, les proportions, les textures et la luminosité des équipements simulés. Elles visent à représenter de manière adéquate les différents types d'unités paysagères présents dans la zone d'étude, à couvrir une gamme variée de distances par rapport aux éoliennes projetées et à cibler les secteurs situés dans la zone d'influence visuelle forte. Une attention particulière a également été accordée aux lieux présentant une sensibilité paysagère élevée, notamment les secteurs résidentiels, de villégiature et les paysages à vocation récréotouristique, afin de refléter les contextes où la perception visuelle du Projet est susceptible d'être la plus marquée.
- L'organisme touristique de la région a aussi été consulté dans le cadre de l'analyse du paysage afin de leur fournir un aperçu des emplacements projetées pour les éoliennes et de recueillir leurs préoccupations et commentaires.

d) La préservation des érablières

Préoccupations exprimées :

- Perte de superficie acéricole et impact sur les réseaux de tubulure.
- Réduction du potentiel acéricole de nos érablières.

Réponse fournie :

- La conception du Projet vise à minimiser le déboisement et à éviter, dans la mesure du possible, les secteurs présentant un fort potentiel acéricole. D'autres mesures comprennent :
 - L'utilisation et l'amélioration des chemins existants sont privilégiés pour limiter l'impact des travaux de construction du Projet, notamment sur les milieux naturels ainsi que sur les zones agricoles et acéricoles.
 - L'implantation des infrastructures est favorisée dans des peuplements forestiers de conifères, plutôt qu'en terrains cultivés ou dans les érablières.

- Des inventaires forestiers et des consultations avec les propriétaires concernés permettront aussi de continuer d'optimiser l'emplacement des infrastructures.
- Les routes sont optimisées pour minimiser les impacts sur les érablières en exploitation. Il est possible d'adapter légèrement les réseaux de tuyaux pour la récolte de l'eau d'érables comme ce fut le cas dans le cadre du projet éolien Mont Sainte-Marguerite.

e) Retombées économiques

Questions soulevées :

- Revenus municipaux potentiels.
- Création d'emplois locaux.
- Possibilités de contrats pour les entreprises de la région.

Réponses fournies :

- Le Projet générerait des revenus annuels à chaque municipalité accueillant des éoliennes sur leur territoire (soit à hauteur de 6 227\$ par mégawatt, indexé annuellement).
- Une priorité sera accordée à l'embauche et à la sous-traitance locale lorsque possible; ce sont plus de 200 emplois anticipés pendant la construction du Projet et jusqu'à 10 emplois permanents pendant la phase d'opération du Projet.
- Un comité de maximisation économique sera mis sur place pour favoriser l'ampleur des retombées économiques directes et indirectes dans la région pendant la construction. Des discussions entre le Promoteur, l'entrepreneur général de chantier, les municipalités, la MRC du territoire du Projet et les entreprises locales et régionales sont prévues à l'été 2026.

5. Synthèse des préoccupations prioritaires

Les enjeux les plus fréquemment mentionnés par les participants sont :

1. Les distances entre les éoliennes et les résidences
2. Le bruit des éoliennes
3. L'impact visuel sur le paysage
4. La préservation des érablières
5. La rentabilité du Projet et les retombées locales.

6. Engagements pris par le Promoteur

Le promoteur s'engage à :

- Aviser le milieu local lorsque des études complémentaires seront déposées au registre environnemental.
- Ajuster les simulations visuelles à la suite de modifications et d'optimisation de la configuration du Projet.
- Intégrer les commentaires reçus dans l'élaboration du Projet lorsque cela est possible.

- Planifier des rencontres avec les entrepreneurs de la région pour discuter d'opportunités d'affaires dans le cadre de la construction du Projet.
- Maintenir des mécanismes de communication accessibles pour les citoyens (site internet du Projet, ligne téléphonique dédiée au Projet, agent de liaison terrain, etc.).

7. Prochaines étapes à franchir

Plusieurs autorisations environnementales doivent être obtenues avant le début des travaux de déboisement prévus à l'automne 2027. Parc éolien Broughton s.e.c. travaille présentement sur des réponses et précisions suivant une première série de questions reçues par le MELCCFP. De plus, des études d'ingénierie se poursuivront en 2026 afin de préciser certains aspects techniques de la configuration de Projet.

Conclusion

La séance d'information et de consultation publique a permis des échanges constructifs avec la population locale et le Projet semble être perçu par comme étant pertinent pour contribuer aux besoins croissants en électricité de la province, au soutien du développement d'une énergie propre et renouvelable et à des opportunités d'emploi locales. Les participants ont manifesté un intérêt marqué pour l'emplacement des éoliennes, le bruit, l'impact sur le paysage, les impacts environnementaux (dont les efforts effectués par le Promoteur pour minimiser l'empreinte environnementale et limiter les impacts du Projet sur les autres usages du territoire) ainsi que les retombées économiques du Projet (dont les opportunités d'affaires et d'emploi pendant la construction). Les commentaires recueillis contribueront à l'amélioration de la conception du Projet et à la poursuite du dialogue avec l'ensemble des parties prenantes.

Rédigé le : 9 février 2026

Préparé par : Équipe de développement et d'intégration du Projet dans le milieu

Version : 1.0